

Adoption des tarifs 2016 des services communs, ateliers interuniversitaires et langues vivantes (TOEIC) de la FSI.

Conseil d'administration du 3 juin 2016

Délibération 2016/06/CA-058

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis favorable du conseil de la Faculté des Sciences et Ingénierie du 26 janvier 2016 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent les tarifs 2016 des services communs, ateliers interuniversitaires et langues vivantes (TOEIC) de la Faculté des Sciences et Ingénierie (document joint).

Toulouse, le 3 juin 2016
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 29

Nombre de voix favorables : 29
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

Tarifs 2016 des services communs et de l'atelier interuniversitaire de la FSI

- AIP

Cf. Annexe 1

- Service Commun d'électronique

Tarifs de fabrication des circuits imprimés (Format Europe) :

- *Pour les départements d'enseignement UPS et plateforme 3DPHI :*
 - o Simple face : **27 € T.T.C**
 - o Double face : **35 € T.T.C**
 - o **Prix varie en fonction des fournitures demandées**
- *Pour les laboratoires de recherche et Extérieurs:*
 - o Simple face : **35 € T.T.C**
 - o Double face : **42 € T.T.C**
 - o **Prix varie en fonction des fournitures demandées**

Tarifs des prestations « Etudes et réalisations de prototypes ou maquettes » :

- *Pour les départements d'enseignement UPS et plateforme 3DPHI :*
 - o **Participation financière correspondant à 50 % du tarif appliquées par une société extérieure**
- *Pour les laboratoires de recherche et Extérieurs:*
 - o **De 20.00 € à 80.00 € H.T. de l'heure selon la complexité de l'intervention**

Cf. Annexe 2

- Service commun Universitaire de Fabrication Mécanique

L'atelier facture selon la base tarifaire suivante:

- *Enseignement FSI : 16.50 € TTC par heure de travail*
- *Recherche FSI: 27.50 € TTC par heure de travail*
- *Services extérieurs FSI: 33 € TTC par heure de travail*

Le magasin revend avec **5 % de marge** (correspondant au maintien du stock).

Le tarif à la découpe est différencié selon les matériaux et les caractéristiques :

Cf. Annexe 3

- Service commun de Chimie

Le service commun de chimie est composé de 11 sous services (cf. Annexe 4). Chaque service a une grille tarifaire spécifique à son activité :

- Service de documentation : pas de facturation
- Service électronique : pas de facturation
- Service reprographie (photocopie) : pas de facturation
- Plateforme Technopolym : pas de facturation
- Atelier de verrerie scientifique : Annexe 4
- HPLC : Annexe 4
- Informatique Chimie : Annexe 4
- Infrarouge/Raman : Annexe 4
- RMN : Annexe 4
- Rayons X : Annexe 4
- Spectrométrie de masse : Annexe 4

- Réserve de chimie

Tarifs pour les services de l'UPS :

Prix d'achat H.T. * 1.15

Tarifs pour les extérieurs de l'UPS :

Prix d'achat H.T.*1.20*TVA en vigueur

Cf. Annexe 5

- Service Commun Cryogénie

Tarifs pour les services de l'UPS (Pas de TVA) :

- Azote liquide : **0.34 € / litre**
- Hélium liquide : **14.00 € / litre**
- Liquéfaction de hélium de récupération : **2.20 € / litre**

Tarifs pour les services hors UPS :

- Azote liquide : **0.75 € H.T. / litre**
- Hélium liquide : **14.70 € H.T. / litre**
- Liquéfaction de hélium de récupération : **3.10 € H.T. / litre**

Cf. Annexe 6

ANNEXE 1

AIP

Toulouse, le 13/11/2015

OBJET : Tarifs AIP-PRIMECA 2015-2016

Veillez trouver ci-joint les tarifs 2015-2016 que nous souhaitons appliquer au sein du Pôle AIP-Priméca. Les tarifs restent, cette année encore, inchangés par rapport à l'année précédente.

Bien cordialement.

Cyril BRIAND
Professeur à l'Université
Directeur du Pôle AIP-PRIMECA



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER**
Université
de Toulouse



I.N.P.T. - I.N.S.A.T. - U.P.S. - C.N.R.S.
AIP PRIMECA Toulouse
Halle Technologique ESPE
118, route de Narbonne - 31078 TOULOUSE cedex 04
Tél. : 05 62 25 21 45 - Fax : 05 62 25 21 46

TARIFS D'UTILISATION 2014-2015 DES RESSOURCES DU POLE AIP-PRIMECA

TARIFS RESERVES AUX FORMATIONS INITIALES ISSUES DES ETABLISSEMENTS PORTEURS (UPS, INSA, INP)

Utilisation de logiciels standards (Compilateurs, traitements de texte, tableurs, etc)	9 euros/heure la salle de 13 postes
Utilisation de logiciels spécialisés (CAO, Calcul, Simulation mécanique, ERP, traitement d'images,...)	12 euros/heure la salle de 13 postes
Utilisation des machines outils	20 euros/heure le parc
Utilisation de robots mobiles ou humanoïdes	8 euros/heure par robot
Utilisation de robots manipulateurs	7 euros/heure par robot
Utilisation de la cellule flexible incluant robots et système de vision	20 euros/heure
Projets étudiants non encadrés (banalisé donc indépendant du matériel ou du logiciel utilisé)	10 euros/heure

AUTRES TARIFS

Formation initiale des établissements non porteurs	80 euros/heure pour une salle de 13 postes
Formation continue (tarif indépendant de l'établissement)	20 euros/h/stagiaire, minimum 3 stagiaires (hors coûts formateurs et logistiques)
Journée de formation de type industriel	600 HT journée (hors coûts formateurs et logistiques)
Autres prestations	En fonction de la nature de la demande.

ANNEXE 2

**Service commun
d'électronique**



Site web : http://http://www.fsi.univ-tlse3.fr/le-service-commun-d-electronique--569181.kjsp?RH=ACC_FSI&RF=1424186226945

Le Service Commun d'Electronique et de Circuits Imprimés (SCEL) de la FSI est une plateforme technologique sous la responsabilité administrative de Mr Pierre Bidan (Professeur) et sous la direction technique de Mr Gilles Brillat (Ingénieur d'Etude). Sa vocation principale est le soutien à l'Enseignement et aux Laboratoires de Recherche. Le service répond enfin à des sollicitations d'établissements d'enseignement supérieur extérieurs à l'UPS.

♦ Description

Localisation : Au 1^o étage du Bât 3SC d'une surface de 150m²

Missions générales du service :

L'objectif de ce service est de répondre aux besoins des enseignants et des chercheurs dans la réalisation de leur projet, à la fois en termes de conseil, de conception et de fabrication de cartes, prototypes ou maquettes électroniques, mais aussi à leur maintenance en phase d'exploitation :

- La fabrication de circuits imprimés, pouvant être développés par CAO au sein du service.
- La réalisation, la mise au point, le suivi et la maintenance de maquettes ou prototypes électroniques. La fabrication des maquettes inclus, si souhaité, la petite mécanique (boîtier, face avant, ...) associée.
- La réparation de cartes électroniques, y compris CMS.
- La maintenance des appareils électroniques.
- Le suivi de stagiaire et/ou de bureaux d'étude.
- La formation des techniciens et d'étudiants à des logiciels spécifiques (CAO).

Equipements et matériels :

- Un atelier de montage électronique constitué de plusieurs postes.
- Un atelier de fabrication de circuits imprimés avec toute la chaîne d'élaboration.
- Un atelier de petite mécanique pour l'électronique.

Moyens humains : Un Ingénieur d'Etude, un Technicien (Mi-temps), deux Adjoints Techniques.

Clients : Départements d'enseignement de la FSI, Faculté de Médecine et IUT Paul Sabatier, Laboratoires de Recherche, de l'UPS ou partenaires de l'UPS, organismes publics extérieurs à l'UPS.

Le SCEL a été sollicité par l'ENSEEIH et l'INSA qui y ont trouvé un savoir-faire très compétitif en termes de réalisation et de conseil.

Partenariat :

En vu d'optimiser les prestations proposées aux différents clients, un partenariat est engagé avec la plateforme 3DPHI (plateforme technique nationale dédiée à l'innovation pour l'intégration en Electronique de puissance) implantée sur le campus de l'UPS. Cette plateforme met à disposition du SCEL des outils et des machines très performantes modernes (mais extrêmement coûteuses) qui permettent, d'une part d'assurer la fabrication des circuits imprimés plus rapidement et avec moins de déchet et, d'autre part, de pouvoir répondre à de nouvelles sollicitations techniques. En échange, 3DPHI a accès à un tarif préférentiel pour les prestations que lui réalise le SCEL.

♦ Tarifs de fabrication des Circuits imprimés (Format Europe)

Ces tarifs sont déclinés suivant 2 catégories. Par ordre croissant de prix et pour une carte de 100X160 soit le format « Europe » :

Départements d'enseignement de l'UPS ; Plateforme 3DPHI :

Prix net(TTC). Simple face : 27.00€ Double face : 35.00€

Ces prix peuvent varier en fonction des fournitures demandées.

Extérieurs : Prix net(TTC). Simple face : 35.00 € Double face : 42.00€

Par extérieurs, on entend les laboratoires de recherche de l'UPS ou établissements publics d'enseignement et/ou de recherche extérieurs. Ces prix sont donner à titre indicatif, faite votre demande de devis au service commun d'électronique.

♦ Tarifs des prestations "Etudes et réalisations de prototypes ou maquettes"

Ces tarifs sont déclinés suivant 2 catégories :

Départements d'enseignement de l'UPS et Plateforme 3DPHI : Lors de l'étude et de la réalisation de maquettes ou de prototypes, il sera demandé une participation financière aux services pour la conception et la réalisation, ne représentant que 50% d'un tarif de société extérieure.

Autres clients (Prix HT) : De 20.00€ à 80.00€ de l'heure, suivant la complexité de l'intervention. Ex : soudure CMS 40,00€/H (Fournitures et main d'œuvre), Maquettage de 20,00€ à 30,00/H (main d'œuvre), Réparation de carte endommagée 50,00€/H (Fournitures et main d'œuvre).

Toulouse Le 16 novembre 2015.

Pour le Service Commun d'Électronique,

Pierre BIDAN

Professeur, Responsable administratif

Université Paul Sabatier

Laboratoire Plasma et Conversion d'Énergie
(LAPLACE)

Bâtiment 3R3, 118, route de Narbonne

31062 Toulouse cedex 9

Tel. : 05 61 55 88 99

Port. : 06 67 76 39 62

E-mail : pierre.bidan@laplace.univ-tlse.fr

Gilles BRILLAT

Ingénieur d'Étude, Responsable technique

Université Paul Sabatier

Service Commun d'Electronique (SCEL) Bât 3SC

118 Route de Narbonne

31062 TOULOUSE Cedex 9

Tél : 05 61 55 77 95

Port : 06 75 52 77 58

Fax : 05 61 55 62 13

E-mail : gilles.brillat@univ-tlse3.fr

ANNEXE 3

**Service commun
universitaire de
fabrication mécanique**

SCUT Méca

Service Commun Universitaire
de Fabrication Mécanique
F.S.I Université Paul Sabatier TOULOUSE III

Annexe 3

TARIF HORAIRE POUR LES UTILISATEURS DE L'ATELIER F.S.I ANNEE 2016

ENSEIGNEMENT UPS	16.50€
RECHERCHE UPS	27.5€
EXTERIEUR	33€

TARIF MAGASIN

Tarif des débits matière (tarif pour un trait de sciage) en euros prix net

Matériau/Découpe	Cisaillage ep<6mm (Inox<4) L<500mm	Cisaillage ep<6mm (Inox<4) L>500mm	Scie Circulaire Métal D<50mm	Scie à Ruban Verticale D<20mm	Scie à Ruban Oblique 50<D<100mm	Scie à Ruban Oblique D>100mm	Scie à Panneaux ep<15mm (Alu<6)	Scie à Panneaux ep>15mm (Alu>6)
Acier Inox	2,00 €	3,00 €	2,00 €		3,50 €	4,50 €		
Acier standard	1,50 €	2,50 €	1,50 €		3,00 €	4,00 €		
Aluminium	1,50 €	2,50 €	1,50 €	1,50 €	3,00 €	4,00 €	4,00 €	6,00 €
Laiton	1,50 €	2,50 €	1,50 €	1,50 €	3,00 €	4,00 €	4,00 €	6,00 €
Bronze	1,50 €	2,50 €	1,50 €	1,50 €	3,00 €	4,00 €		
Cuivre	1,00 €	2,00 €	1,00 €	1,00 €	2,50 €	3,50 €		
PVC	1,00 €	2,00 €	1,00 €	1,00 €	2,50 €	3,50 €	2,00 €	3,00 €
Téflon	1,00 €	2,00 €	1,00 €	0,75 €	2,50 €	3,50 €		
Polycarbonates Méacrylate				0,75 €	1,50 €	2,50 €	2,00 €	3,00 €
Bois Stratifié				0,75 €			1,50 €	1,50 €

ANNEXE 4

Service commun de chimie



Institut de Chimie de Toulouse – FR 2599
Dr. J. Antoine Baceiredo, *Directeur*
baceired@chimie.ups-tlse.fr

Services Communs de Chimie

TARIFS PRESTATIONS 2016

Propositions de tarifs :

- Atelier de verrerie ;
- HPLC ;
- Informatique ;
- Infrarouge/Raman ;
- RMN ;
- RX ;
- Spectrométrie de Masse ;

Pas de facturation pour les services de :

- *Documentation,*
- *Electronique,*
- *Photocopie,*
- *Technopolym*

12 novembre 2015.



Sous la co-tutelle de
UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER

Bât. de Chimie 2R1
118 Route de Narbonne – 31062 Toulouse Cedex 9
sec.ict@chimie.ups-tlse.fr
Tél : 33 (0)5.61.55.61.26 – Fax : 33 (0)5.61.55.82.45

Institut de Chimie de Toulouse (ICT-FR2599)
Services Communs de Chimie
Bâtiment de Chimie 2R1
118, route de Narbonne 31062 – Toulouse cedex 9

Service Commun Atelier de Verrerie Scientifique

Contact : Stéphane Foulon
e-mail : foulon@chimie.ups-tlse.fr
Tél. : 05.61.55.61.16.

TARIFS PRESTATIONS 2016

	Prestations FR2599	Prestation pour les laboratoires hors FR2599.
Pyrex	10 €/h HT	23.5 €/h HT
Quartz	11 €/h HT	26 €/h HT

Institut de Chimie de Toulouse (ICT-FR2599)
 Services Communs de Chimie
 Bâtiment de Chimie 2R1
 118, route de Narbonne 31062 – Toulouse cedex 9

Service Commun de Chimie HPLC

Contact : Isabelle Fabing
 e-mail : fabing@chimie.ups-tlse.fr
 Tél. : 05.61.55.62.95

TARIFS PRESTATIONS 2016

UHPLC	Tarifs (Membres ICT)	Tarifs (Académique)	Tarifs (Extérieurs)
Analyse par gradient générique sur colonne 5cm phase Inverse	5 €	10 €	30 €
Optimisation de condition (colonne, éluant) sur phase Inverse	15 € par produit	30 €	90 €
Suivi de réaction, contrôle de produit, sur conditions déjà optimisées	5 €	10 €	30 €
Courbe d'étalonnage	10 €	20 €	60 €
Mise à disposition	30 € / jour	60 € / jour	180 € / jour
HPLC Prep	Tarifs (Membres ICT)	Tarifs (Académique)	Tarifs (Extérieurs)
Optimisation de condition de purification	20 €	40 €	120 € / difficulté
Purification de produit avec contrôle des fractions purifiées	45 € / 0,5 jour ; 80 € / j ; 60 € / j sup (+ solvants)	160 € / jour (+ solvants)	500 € / jour (+ solvants)
Purification sur cartouche Flash	20 € / 0,5 j (+ solvants + cartouche flash)	40 € / 0,5 j (+ solvants + cartouche flash)	120 € / 0,5 j (+ solvants + cartouche flash)
Purification difficile	Sur devis	Sur devis	Sur devis après évaluation
SFC PIC SOLUTION	Tarifs (Membres ICT)	Tarifs (Académique)	Tarifs (Extérieurs)
Optimisation de séparation en chromatographie chirale ou non (5 colonnes, 1 solvant)	20 € par produit	40 € par produit	120 € par produit
Analyse sur conditions établies, suivi de réaction, série	5 €	10 €	30 €
Purification d'énantiomères (4 colonnes 10mmx25cm)	90 € / jour (+ solvants)	180 € / j (+ solvants)	600 € / jour (+ solvants)
SFC Prep80q	Tarifs (Membres ICT)	Tarifs (Académique)	Tarifs (Extérieurs)
Purification (3 colonnes 20mmx25cm)	130 € / jour (+ solvants)	260 € / j (+ solvants)	800 € / jour (+ solvants)

Institut de Chimie de Toulouse (ICT-FR2599)
Services Communs de Chimie
Bâtiment de Chimie 2R1
118, route de Narbonne 31062 – Toulouse cedex 9

Service Commn Informatique Chimie
Contact : M. Puech Pascal
e-mail : puech@chimie.ups-tlse.fr
Tél. : 05.61.55.68.73

Tarifs prestations 2016

Laboratoires	Désignation des prestations	Prix *
FR2599	Maintenance, sécurité, réseau	15.00
	Connexion et 1 ^{ère} année de maintenance	45.00
	Sauvegarde	6.50
Etudiants et extérieurs	Maintenance, sécurité, réseau	17.00
	Connexion et 1 ^{ère} année de maintenance	55.00
Autres labos publics du bâtiment 2R1	Maintenance, sécurité, réseau	15.00
	Connexion et 1 ^{ère} année de maintenance	45.00
	Sauvegarde	7.50

* Ces tarifs annuels sont établis par poste de travail connecté en réseau.

Institut de Chimie de Toulouse (ICT-FR2599)
 Services Communs de Chimie
 Bâtiment de Chimie 2R1
 118, route de Narbonne 31062 – Toulouse cedex 9

Service Commun Infrarouge/Raman

Contact : **Corinne Routaboul**
 e-mail : routabou@chimie.ups-tlse.fr
 Tél. : 05.61.55.64.00

TARIFS PRESTATIONS 2016

Analyses	ICT	Académique - hors ICT -	Privé
Raman	7	8	17
Libre-service IR	3	3	/
ATR	6	7	17
Transmission	6	7	17
Réflexion diffuse & spéculaire	6	7	17
Proche IR	6	7	17
LoIntain IR	6	7	17
Microscopie spectre ATR	6	7	17
Microscopie spectre transmission	6	7	17
Microscopie spectre réflexion	6	7	17
Microscopie cartographie ATR	25	30	60
Microscopie cartographie transmission	25	30	60
Microscopie cartographie réflexion	25	30	60
formation libre-service ATR	Gratuit	Gratuit	Non proposé
Identification par bibliothèque	Gratuit	Gratuit	15
Interprétation -rapport d'analyse	Gratuit	Gratuit	40

Institut de Chimie de Toulouse (ICT-FR2599)
Services Communs de Chimie
Bâtiment de Chimie 2R1
118, route de Narbonne 31062 – Toulouse cedex 9

Service Commun RMN
Contact : Marc Vedrenne
e-mail : vedrenne@chimie.ups-tlse.fr
Tél. : 05.61.55.84.78/68.72

TARIFS PRESTATIONS 2016

RMN Tarifs en € HT (régis par la convention de 2005)
Cf. Pièces-jointes :
Convention Réseau RMN Midi-Pyrénées, Tarifs convention RMN Midi-Pyrénées.

Laboratoires	Spectromètres	1 heure	24H00
ICT/UPS	Avance 300	6	50
ICT/UPS	Avance300	6	50
ICT/UPS	Avance 300	6	50
ICT/UPS	Avance 400	8	65
ICT/UPS	Avance 500cryo Prodigy	18	110
ICT/UPS	Avance 500cryo TCI	18	110

Règles de base :

A : Laboratoires publics hors ICT et Réseau RMN Midi-Pyrénées prix *2

B : Entreprises privées prix *10

C : Abattement si industriel réalise les spectres prix *5 (spectromètres 400 et 500 MHz)

- D : Week-end = 2 jours

Institut de Chimie de Toulouse (ICT-FR2599)
Services Communs de Chimie
Bâtiment de Chimie 2R1
118, route de Narbonne 31062 – Toulouse cedex 9

Service Commun Rayons X
Contact : **Nathalie Saffon**
e-mail : saffon@chimie.ups-tlse.fr
Tél. : 05.61.55.83.48/81.73

TARIFS PRESTATIONS 2016

Utilisateurs	Tarifs par mesure
Laboratoires appartenant à l'ICT	4 €/heure
Laboratoires académiques - hors ICT -	6 €/heure
Laboratoires privés	forfait de 500 € HT

Institut de Chimie de Toulouse (ICT-FR2599)
 Services Communs de Chimie
 Bâtiment de Chimie 2R1
 118, route de Narbonne 31062 – Toulouse cedex 9

Service Commun de Spectrométrie de Masse

Contact : Catherine Claparols
 e-mail : claparol@chimie.ups-tlse.fr
 Tél. : 05.61.55.64.69.

TARIFS 2016

Tarif des analyses du service de Spectrométrie de Masse

Types de Spectres	ICT	Institutionnels	Entreprises	
			HT	TTC
E.I	10,00 €	25,00 €	70,83 €	85,00 €
D.C.I.	10,00 €	25,00 €	70,83 €	85,00 €
A.P.C.I.	10,00 €	25,00 €	70,83 €	85,00 €
F.A.B.	10,00 €	25,00 €	70,83 €	85,00 €
GC/MS à l'analyse	30,00 €	75,00 €	175,00 €	210,00 €
GC/MS à la demi-journée	50,00 €	125,00 €	291,67 €	350,00 €
Haute résolution E.I. / C.I.	20,00 €	50,00 €	141,67 €	170,00 €
Haute résolution E.S.	20,00 €	50,00 €	141,67 €	170,00 €
ESI	10,00 €	25,00 €	70,83 €	85,00 €
HPLC/ES /demi-journée	40,00 €	100,00 €	291,67 €	350,00 €
M.ALD.I.	25,00 €	30,00 €	70,83 €	85,00 €
Haute résolution M.ALD.I.	30,00 €	50,00 €	141,67 €	170,00 €

CONVENTION DEFINISSANT LES CONDITIONS D'ACCES AUX SPECTROMETRES DE RMN du réseau « RMN-Midi-Pyrénées »

Article 1

La présente convention régit les conditions d'accès aux spectromètres de Résonance Magnétique Nucléaire (RMN) dans le cadre du réseau « RMN-Midi-Pyrénées », formé par cinq plates-formes techniques de RMN. Les institutions de tutelles, la localisation, les responsables et les spectromètres RMN des cinq plates-formes techniques (PFT) sont décrits dans le tableau ci-dessous.

Laboratoires et institutions de tutelle	Sites	Responsables des plates-formes RMN	Spectromètres RMN
Institut de Pharmacologie et de Biologie Structurale (IPBS) UMR 5089 CNRS - UPS	PFT-1, Campus 205 route de Narbonne, Toulouse	A. Milon O. Saurel	Avance 700 Avance 600 cryo Avance 500
Structure Fédérative Toulousaine de Chimie Moléculaire (SFTCM) – Laboratoire de chimie de coordination (LCC) UPR8241 CNRS	PFT-2, Campus 205 route de Narbonne, Toulouse	Y. Coppel F. Lacassin	Avance 500 Avance 400 WB Avance 400 Avance 300 DPX 300 ARX 250
SFTCM – campus 118	PFT-3, Campus 118 route de Narbonne Toulouse	S. Massou M. Vedrenne	Avance 500 cryo Avance 400 Avance 300 Avance 300 Avance 300
Laboratoire de Biotechnologie - Bioprocédés (LBB) UMR CNRS-INRA-INSA	PFT-4, Campus INSA, Toulouse	J.C. Portais	Avance 500 avec couplage LC
Institut National Polytechnique de Toulouse (INPT) – Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs en Arts Chimiques Et Technologiques (ENSIACET)	PFT-5, Basso Cambo, ENSIACET- LGC (Laboratoire de Génie Chimique)	J-F Blanco Y. Lucchese	Avance 300

Chaque laboratoire, institut ou institution possède l'entière responsabilité financière, scientifique et technique des équipements RMN dont il a la charge (cf. tableau ci-dessus).

Les responsabilités techniques et scientifiques des appareils sont assurées par cinq équipes techniques correspondant à chacune des plates-formes, PFT-1 à PFT-5.

L'équipe PFT-1 est constituée d'Alain Milon, professeur à l'UPS, Olivier Saurel, ingénieur de recherche CNRS, et Pascal Ramos, ingénieur d'étude UPS

L'équipe PFT-2 est constituée de Y. Coppel, ingénieur de recherche CNRS, F. Lacassin, ingénieur d'étude CNRS, Sandra Parrès, ingénieur d'étude CNRS et David Paryl, assistant ingénieur CNRS.

L'équipe PFT-3 est constituée de S. Massou, ingénieur de recherche, P. Lavedan, ingénieur d'étude, M. Vedrenne, ingénieur d'étude et Y. Chollet, assistant ingénieur.

L'équipe PFT-4 est constituée de J.C. Portais, professeur UPS et F. Letisse, maître de conférences UPS.

L'équipe PFT-5 est constituée de Y. Lucchese, maître de conférences ENSIACET, J-F. Blanco, Ingénieur de Recherche et D. Riboul, Technicien.

La responsabilité technique s'exerce, en particulier, au niveau de la maintenance, des réparations usuelles, des améliorations instrumentales compatibles avec le budget établi, de la formation et de la qualification des opérateurs, de la surveillance des manipulations. La gestion de l'appareil comporte essentiellement l'établissement du plan de charge des appareillages, la gestion du budget de fonctionnement des plates-formes techniques.

Article 2

Compte tenu des efforts actifs des laboratoires, dans le financement des spectromètres de RMN du réseau (CPER 2000-2006, fonds FEDER 2003), les utilisateurs attachés à ces laboratoires et aux laboratoires académiques ayant participé au dossier CPER « Réseau RMN Midi-Pyrénées » et/ou aux dossiers FEDER « RMN pour les biotechnologies » et/ou « Plate-forme de microanalyse des matériaux » se voient garantir l'accès aux spectromètres RMN, décrits dans l'article 1, suivant les conditions décrites dans les articles 3 à 6.

Cette convention s'applique aux seules équipes de recherche des laboratoires signataires et partenaires des CPER et/ou FEDER, à l'exclusion des utilisateurs d'autres laboratoires publics, ou du privé, qui doivent s'adresser directement au(x) responsable(s) de la plate-forme de leurs choix, et pour lesquelles des conditions d'accès distinctes existent.

Article 3 – Modalités de répartition

Les utilisateurs des laboratoires décrits à l'article 2 ont accès de plein droit aux équipements dans la limite des créneaux disponibles, définie pour chaque appareil par la plate-forme technique correspondante.

En outre, suite au mode de financement des spectromètres 250 et 400 (PFT-2) et 500 (PFT-1) d'une part et suite à la participation de 150 K€ TTC de la SFTCM-LCC pour l'achat des spectromètres Avance 600 et 700 (PFT-1) d'autre part, les utilisateurs de la SFTCM-LCC et de l'IPBS se voient garantir un accès minimum aux appareils ci-dessous selon la répartition annuelle globale en temps machine suivante :

	IPBS			SFTCM-LCC	
Spectromètre	700	600	500	400	250
SFTCM-LCC	9 %	9 %	20 %	---	---
IPBS	---	---	---	25 %	20 %

Article 4 – Modalités de demande d'accès aux équipements

Pour chaque appareil, un plan de charge est défini hebdomadairement ou mensuellement selon les modalités de fonctionnement de chaque plate-forme technique. Le plan de charge de chaque équipement est établi à partir des demandes effectuées par les utilisateurs habilités par l'équipe technique d'accueil.

Dans le cadre de demandes d'accès entre laboratoires du réseau, deux modes de réservation sont possibles en fonction du type d'équipement.

- Dans le cadre d'un spectromètre dit de « libre service », les réservations sont directement réalisées par les utilisateurs habilités.

- Pour tout autre spectromètre, les demandes d'accès émanant des équipes de recherches seront transmises à l'équipe technique de tutelle, qui formule ensuite une demande globale auprès de l'équipe technique de la plate-forme d'accueil.

Le délai minimal pour soumettre une réservation est de 7 jours avant la publication du plan de charge. Les équipes techniques se réservent le droit de facturer tout désistement intervenant durant ce délai ou après publication du plan de charge.

Article 5 – Modalités d'utilisation et prestation de service

Seul le personnel habilité par l'équipe technique d'accueil est autorisé à utiliser les spectromètres.

A l'exception des spectromètres dits « de libre service », seul le personnel des équipes techniques est habilité à travailler sur les spectromètres en configuration standard (RMN à l'état liquide). Une formation spécifique peut être imposée dans le cas de spectromètres aux configurations spécifiques (ex. RMN des solides, couplée LC, cryosondes ...).

L'utilisateur informe au préalable l'équipe technique d'accueil du type d'expérience et des accessoires requis pour l'expérience. Avant chaque session de travail, l'équipe technique d'accueil s'assure de la bonne configuration technique du spectromètre.

Chaque équipe technique dispose d'un compte utilisateur protégé par un mot de passe.

L'utilisateur réalise seul l'acquisition et le traitement des données RMN, il doit s'assurer de la sauvegarde de ces données avant la fin de sa session de travail. Le traitement des données et leur analyse sont réalisés par l'utilisateur avec les moyens de sa propre plate-forme technique. Il est seul responsable de l'archivage et de la sauvegarde de ses données RMN.

Les prestations de service de l'équipe technique d'accueil se limitent à la mise à disposition d'un équipement configuré, répondant aux spécifications du constructeur et à une assistance en cas de problème technique.

L'utilisateur doit immédiatement signaler à l'équipe technique d'accueil tout accident de manipulation ou tout fait anormal concernant le fonctionnement de l'appareil. En cas de détérioration du spectromètre consécutive à une session de travail de l'utilisateur et si cette détérioration était due à une erreur de l'utilisateur, les réparations correspondantes seraient à la charge de l'utilisateur.

Article 6 – Modalités de facturation

La tarification des prestations de service de chaque spectromètre est décidée en concertation entre les laboratoires partenaires. Elle tient compte notamment des frais « incompressibles » liés à l'exploitation des équipements (infrastructure, fluides cryogéniques, maintenance des équipements, réparations ...). En revanche, elle ne tient pas compte des frais de personnel et de l'amortissement des spectromètres. La grille de tarification en fonction des spectromètres et des laboratoires entrant en vigueur en mai 2005 est présentée en *annexe 1*.

L'équipe technique d'accueil transmet en fin d'exercice une facturation globale aux équipes techniques utilisatrices en accord avec la grille tarifaire et sur la base du temps machine utilisé. La gestion interne du contingent attribué (répartition et facturation aux équipes de recherches en fonction du temps d'analyse) est de la seule compétence de l'équipe technique de tutelle qui a réalisé la prestation de service pour le compte des équipes de recherches.

Article 7 – Accessoires techniques propres au site « campus CNRS 205 route de Narbonne »

Les plates-formes techniques PFT-1 et PFT-2 partagent, sur le « campus CNRS 205 route de Narbonne », les mêmes locaux au sein de l'IPBS. Des équipements annexes aux spectromètres ont été achetés en commun par les deux plates-formes à parts égales (50% chacune). Ces équipements sont :

- Un compresseur d'air sans huile ATLAS COPCO SF15, le sécheur à adsorption et le système de filtration d'air adapté, situés dans le local technique des compresseurs à l'IPBS.
- Un onduleur SOCOMEC DELPHYS DS 3/3 80 kVA avec un jeu de batteries longue durée (10 ans), situé en salle 26 du bâtiment RMN à l'IPBS.

Les frais de maintenance et de réparations sont partagés à parts égales par PFT-1 et PFT-2.

Toutefois l'équipe technique de PFT-1 assure la responsabilité technique de l'onduleur et l'équipe technique de la PFT-2 assure la responsabilité technique du compresseur d'air.

Le terme « responsabilité technique » comporte le contrôle hebdomadaire des équipements, le suivi de la maintenance et des réparations des équipements. Les deux équipes techniques s'informent, dans les meilleurs délais, du type et du coût des interventions à réaliser sur les équipements.

Article 8

Les modalités décrites dans la présente convention complètent les modalités pratiques de fonctionnement de chaque plate-forme technique de RMN décrites dans des « règlements intérieurs » spécifiques. Toute modalité non mentionnée dans la présente convention est régie par le règlement intérieur spécifique de chaque plate-forme d'accueil.

Article 9

Toute équipe de recherche soumise à la présente convention peut néanmoins, si elle en exprime le souhait, réaliser des expériences dans une des plates-formes techniques du réseau RMN en dehors du cadre de la convention. L'utilisateur contacte alors directement l'équipe technique de la plate-forme d'accueil. Les modalités de prestation de services sont alors décrites par le règlement intérieur de la plate-forme d'accueil. Le tarif appliqué à la prestation de service correspond alors au barème « laboratoire public » qui inclut notamment le coût salarial du personnel technique.

Article 10

Toute modification apportée à la présente convention ne sera effective qu'après avoir reçu l'accord écrit des laboratoires concernés.

Le 13 avril 2005,

Le Directeur de l'IPBS - CNRS

Le Directeur de la SFTCM

Le Directeur du LBB INSA

Le Directeur du LCC - CNRS

Le Directeur de ENSIACET-INPT

ANNEXE 1

TARIFS régis par la convention, avril 2005 (en €.H.T.)

Laboratoire	Spectromètre RMN	Réseau RMN Public		Laboratoire public		Réseau RMN Industriels (CPER-FEDER)		Laboratoire industriel		Options	PFT
		1H00	1 jour	1H00	1 jour	1H00	1 jour	1H00	1 jour		
IPBS	Avance 500	12	75	24	150	60	375	120	750	MAS (+5€/heure, +25€/jour)	PFT-1
IPBS	Avance 600	22	130	44	260	110	650	220	1300	Cryosonde	PFT-1
IPBS	Avance 700	22	130	44	260	110	650	220	1300	MAS (+5€/heure, +25€/jour) Libre service	PFT-1
LCC	ARX 250 DPX300 Avance 300	6	50	12	100	30	250	60	500		PFT-2
LCC	Avance 400	8	65	16	130	40	325	80	650	Libre service	PFT-2
LCC	Avance 400WB	12	75	24	150	60	375	120	750	MAS (+5€/heure, +25€/jour)	PFT-2
LCC	Avance 500	12	75	24	150	60	375	120	750	Libre service	PFT-2
118	Avance 300 (3 spectromètres)	6	50	12	100	30	250	60	500		PFT-3
118	Avance 400	8	65	16	130	40	325	80	650		PFT-3
118	Avance 500	18	110	36	220	90	550	180	1100	Cryosonde	PFT-3
LBB	Avance 500	12	75	24	150	60	375	120	750	Couplage LC (+5€/heure, +25€/jour)	PFT-4
ENSIACET	Avance 300	6	50	12	100	30	250	60	500	Supplément prise en charge des demandes	PFT-5

ANNEXE 5

Réserve de chimie

Réserve de Chimie

La Réserve de Chimie (RC) existe depuis près de 50 ans. D'abord service commun de l'UFR PCA, elle est, depuis le 1^{er} janvier 2012, rattachée à la Faculté des Sciences et Ingénierie.

La RC se situe derrière le bâtiment 2R1, sur le Campus de Ranguell.

Elle se compose d'un magasin, de deux bureaux administratifs ainsi que de 10 box dans lesquels les laboratoires de chimie stockent leurs produits.

Elle collecte gratuitement les déchets chimiques en attendant leur évacuation par une société spécialisée (EOVAL actuellement).

Sa vocation essentielle est de servir de magasin central aux laboratoires de l'Université pour tout ce qui est petit matériel de chimie (gants, verrerie, bobines...), solvants, acides, produits de laboratoire etc... et d'en assurer les livraisons.

Elle est la seule habilitée par les douanes à fournir l'éthanol et les dérivés pétroliers exonérés de TIPP pour l'ensemble de l'Université (tous services et laboratoires rattachés à l'UPS).

Elle commande des produits de chimie fine à la demande des laboratoires.

Dans sa mission, la RC présente le triple avantage de :

- procéder à une mise en concurrence dans le cadre des procédures adaptées de marchés publics,
- de bénéficier de prix fournisseurs sur les produits les plus courants grâce aux achats groupés.
- d'offrir une facilité de gestion aux enseignements de travaux pratiques et aux laboratoires de recherche
- de désengorger le service facturier par une diminution du nombre de factures (puisque commandes groupées) et par voie de conséquence du service comptable.

Les laboratoires ou services effectuent leurs règlements après commandes à la RC, par virements internes (VIIN) ou par virements externes (VIEX) **pour les prestations internes (PI)**

Les prestations externes CNRS, INSA, INSERM etc sont traitées par bons de commandes et réglées sur présentations de factures SIFAC.

La Réserve de Chimie accueille une équipe de six personnes :

- Clara Fournier-Noël - Enseignante Chercheuse - Responsable de la Réserve de Chimie, depuis 11 mars 2015
- Paule Castan (ex Lemalre) - ADT Principal 1^{ère} classe - gestionnaire financière
- Stéphane Ferrere - TCE chargé plus particulièrement de la gestion des achats, affecté au 1^{er} octobre 2015
- Franck Mathias - ADT Principal 1^{ère} classe - magasinier, service au comptoir,
- Pierre Hernandez - ADT Principal 1^{ère} classe chargé de la livraison et de la collecte des déchets, magasinier suppléant
- Damien Mayonove - ADT Principal 1^{ère} classe chargé de la qualité et de la communication de la RC. Egalement en suppléance pour la mission de collecte des déchets, livraison, et magasin réaffecté au 1^{er} septembre 2015.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réglementation européenne, un projet de restructuration de la RC a vu le jour en 1999/2000 et est toujours à l'étude, projet d'extension en 2013 et de reconstruction depuis fin 2015 (Projet CMP, plan Campus).

TARIFS UPS ET HORS UPS 2016

Depuis septembre 2015, la direction de la FSI (Affaire suivie par Pr Michel COMBACAU) a impulsé des réunions de présentation et de discussion avec les laboratoires et services, utilisateurs de la réserve de chimie et en particulier,

avec les laboratoires de chimie. Ce service met en place une démarche qualité et d'amélioration de ses prestations, coûts élevés et manque de réactivité, étant des points d'achoppement avec les clients.
A ce titre, le service propose une diminution de ses marges (liées aux frais de fonctionnement du service) comme suit en vue d'une discussion au CA de la FSI.

Prestations internes

Coefficient à appliquer sur le prix d'achat HT fournisseur **1,15** (contre 1,30 actuellement)
Ce qui donne un prix net (les prestations internes ne sont pas soumises à la TVA).
Exemple : acétone technique en bidon de 5 L : $44,32 \times 1,15 = 50,97$ € net
(Inclus le coût d'achat HT + frais de fonctionnement)

Prestations externes

Coefficient à appliquer sur le prix d'achat HT fournisseur **1,20** + TVA soit 1,44 (inchangé depuis 2010 sur le HT)
Même exemple $44,32 \times 1,20 = 53,18$ HT
 $53,8 \text{ HT} \times 1,20 = 63,81$ TTC
(Inclus le coût d'achat HT + frais de fonctionnement + amortissement + charge masse salariale auquel on applique la TVA taux 20%). Ceci pour satisfaire la réglementation de la concurrence.

La réserve de chimie pratique les prix catalogue des fournisseurs sur la base des marchés approvisionnements en produits chimiques et petits matériels de laboratoire si ceux-ci excèdent les prix margés du service (alignement des prix).

Dans le cadre de la GBCP à venir, nous prévoyons des appels pour paiement selon le calendrier suivant :

- 15 janvier pour les derniers mois N-1 (novembre, décembre)
- 15 avril pour les mois janvier, février, mars.
- 8/10 juillet pour les mois d'avril, mai, juin.
- 8/10 novembre pour les mois de juillet septembre octobre

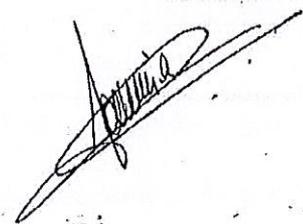
Le paiement rapide de ces prestations par les services clients (laboratoires et départements d'enseignement) permet un roulement d'achat régulier de produits chimiques et matériels, sans ce fonctionnement le service peut être bloqué dans sa mission d'achat.

Autres demandes :

- La responsable de la réserve de chimie demande à ce que le camion du service puisse être doté du logo de la FSI/UPS.
- La responsable du service demande à ce que l'accueil du service puisse être repeint.

La responsable du service demande à ce que les coefficients tarifaires (marges) pratiqués puissent être abaissés en vue de satisfaire les clients, malgré un contexte transitoire (passage GBCP, GAUSS et projet CMP).

Clara Fournier-NOEL
Fait le 6/01/16



ANNEXE 6

Service commun Cryogénie

UPS

TOULOUSE III

SERVICE COMMUN DE CRYOGENIE

Faculté des Sciences et d'Ingénierie

118 Route de Narbonne - 31082 TOULOUSE Cedex 9 - Tél. : 05 61 55 68 12 - Fax : 05 61 55 68 91

Email : stephane.didier@univ-tlse3.fr

Stéphane DIDIER

Toulouse, le 30 octobre 2015

Objet : Tarifs 2016 – Azote liquide, Hélium liquide et liquéfaction hélium gazeux
Service Commun de Cryogénie, Resp. Administratif Mr Jean-Marc BROTO
Resp. Technique Mr Stéphane DIDIER

Présentation

Le Service Commun de Cryogénie fonctionne sur ses fonds propres.

Il alimente en azote liquide (120.000 litres/an) et en hélium liquide (35.000 litres/an) des laboratoires de recherches et services, internes ou externes à L'Université Paul Sabatier, possédant des installations fonctionnant à très basses températures.

Il assure aussi la liquéfaction d'hélium au profit d'utilisateurs équipés de système de récupération d'hélium gazeux; ces utilisateurs, gros consommateurs d'hélium, ont ainsi un approvisionnement continu et réalisent des économies non négligeables.

Depuis pratiquement deux ans, nous n'avons pas connu de soubresauts dans les approvisionnements de l'hélium malgré une augmentation de la demande.

En espérant que cela aura pour effet de freiner aussi l'augmentation du prix de ce produit.

Propositions de Prix – Année 2016**Tarifs pour les utilisateurs de L'U.P.S. (virement interne)**

Azote liquide : 0,34 Euros / litre.

Hélium liquide : 14,00 Euros / litre.

Liquéfaction hélium de récupération : 2,20 Euros / litre.

Tarifs intégrant les coûts complets pour les clients extérieurs à l'U.P.S. (Secteur Public (crédits du CNRS, INP, INSERM, INRA, INSAT, ISAE...), Secteur Privé).

Azote liquide : 0,75 Euros HT / litre.

Hélium liquide : 14,70 Euros HT / litre.

Liquéfaction hélium de récupération : 3,10 Euros HT / litre

NB : Concernant l'hélium liquide, les tarifs peuvent être révisés en cours d'année en fonction du prix du marché.

Stéphane DIDIER



UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER



Faculté
des Sciences
et d'Ingénierie

TARIF 2016 du TOEIC

Prix unitaire de facturation aux étudiants pour passer le TOEIC :

Pour les étudiants de l'UPS :

52 € TTC *

* Prix dépendant du tarif appliqué par ETS Global à l'UPS